



Est-il légale d'implanter une puce gps sous la peau d'un enfant?

Par **Jurista**, le **24/11/2010** à **12:14**

Bonjour,

Je suis étudiante en Droit et ma question est est-il légale d'implanter une puce GPS sous la peau d'un enfant avec le consentement de leur parents et dans le but de le surveiller à l'école pour mieux le protéger?

Merci!

Par **chris_idv**, le **24/11/2010** à **13:15**

Bonjour,

La question se pose différemment: En France, comme dans toutes les démocraties, ce qui n'est pas explicitement interdit est autorisé.

Est-ce interdit ? Pas à ma connaissance, donc poser une puce de localisation GPS sur son enfant, lorsque les 2 parents sont d'accords, est autorisé, au même titre que le fait de percer les lobes des oreilles pour placer un bijou ou pratiquer une circoncision pour motif religieux.

A titre personnel je suggérerai quant même de placer un tel "accessoire" à un emplacement où l'intéressé(e) pourra aisément le faire retirer sans séquelles à sa majorité s'il/elle le désire.

Cordialement,